Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212902605-20260306-20260306FIN02D-DE

VILLE DE SAINT RENAN

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 06 mars 2026

***

Extrait de délibération

Le vendredi 06 mars 2026 à 18 heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 27 février 2026, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal en mairie, 12 place Léon Cheminant, sous la présidence de Gilles Mounier, Maire de Saint Renan.

Étaient présents à l'appel nominal :
Gilles MOUNIER, Claudie ARZUR, Jean-Louis COLLOC, Françoise HAOULATI-KÉRÉBEL, Fabienne DUSSORT, Gaël LARS, Suzanne NOLL, Denis BRIANT, Valérie HERBERT, Albert LE CORRE, Claire TALARMAIN, Cathy BERGEAULT, Freddy HALL, Marie-Christine LALOUER, Geneviève DROGOU, Caroline SOLLIEC, Arnaud GUÉNA, Julien KERBELLEC, Sébastien DÉNIEL, Nicolas URRUTIA.

Étaient représentés :
Conformément à l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales,
Patrice HÉLARY a donné pouvoir à Gaël LARS,
Emmanuelle PETISCA a donné pouvoir à Julien KERBELLEC,
Dominique COLIN a donné pouvoir à Albert LE CORRE.

Etaient absents :
Armelle JAOUEN, Xavier COZIEN, Yannig ROUAT, Alexandre PRUVOST, Virginie LE RAY et Colette DAVIES.

A été désigné(e) secrétaire de séance :
Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités, Denis BRIANT à l'unanimité.

***

DELIBERATION N°CM-20260306-FIN-02d-BUDGET ANNEXE DE SAINT RENAN ANIMATIONS – ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 20
Absent(e)s représenté(e)s : 03
Absent(e)s non représenté(e)s : 06
Ne prenant pas part au vote : 00
Votants : 23

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212902605-20260306-20260306FIN02D-DE

Madame Suzanne NOLL, rapporteure, informe les membres du Conseil municipal :

La présentation du budget fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu au sein du Conseil municipal en sa séance du 16 février 2026. À partir de ces orientations, des besoins recensés et des objectifs définis, le projet de budget prévisionnel pour l'exercice 2026 a été élaboré.

Ce projet de budget, ci-dessous synthétisé, est en équilibre en section de fonctionnement (175 000 €) selon les montants retenus par chapitre :

- Pour la section fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté	5 317,58 €
Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses	57 300,00 €
Chapitre 74 – Dotations et participations	112 000,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	382,42 €
TOTAL	**175 000,00 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
Chapitre 011 – Charges à caractère général	127 000,00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel	43 000,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	4 900,00 €
Chapitre 67 – Charges spécifiques	100,00 €
TOTAL	**175 000 €**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 19 février 2026,
Vu la délibération du Conseil municipal N°CM-20260216-FIN-02 du 16 février 2026 relative au rapport pour le débat d'orientations budgétaires pour 2026,
Vu le budget prévisionnel 2026 du budget annexe de Saint Renan Animations détaillé dans les documents énumérés ci-dessous qui sont conformes à l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2026 :

- l'annexe jointe présentant les crédits affectés par chapitre pour chaque article,
- la note explicative jointe à la délibération CM-20260306-FIN-05d,
- la maquette consolidée, budget primitif par nature, disponible au secrétariat général aux heures d'ouverture de la mairie,

- **d'adopter** au niveau du chapitre, le budget annexe prévisionnel de Saint Renan Animations pour l'exercice 2026, tel que décrit dans les documents annexés et présenté synthétiquement ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212902605-20260306-20260306FIN02D-DE

- Pour la section fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté	5 317,58 €
Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses	57 300,00 €
Chapitre 74 – Dotations et participations	112 000,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	382,42 €
TOTAL	**175 000,00 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
Chapitre 011 – Charges à caractère général	127 000,00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel	43 000,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	4 900,00 €
Chapitre 67 – Charges spécifiques	100,00 €
TOTAL	**175 000 €**

- de l'autoriser à solliciter de l'Etat, de la Région, du Département ou de tout autre établissement public ou organisme privé, des subventions d'un montant maximum pour la réalisation des projets de Saint Renan Animations.

- de l'autoriser à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- ***Cette délibération est adoptée à l'unanimité du Conseil municipal.***

FAIT et DELIBERE EN MAIRIE à SAINT RENAN,
le 06 mars 2026

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-RENAN 29290

Gilles MOUNIER

Date de publication
certifiée exécutoire